

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 15 octobre 2018 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2018-10-01

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le premier jour du mois d'octobre de l'an deux mille dix-huit à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no.3
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette assemblée.

Rs.2018-10-332

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 01 octobre 2018 avec les modifications suivantes:

AJOUTER :

5.10 Résolution concernant le budget de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2019.

5.11 Invitation à Ottawa afin de connaître les programmes fédéraux pour les municipalités.

11.2 Résolution pour modifier le dépôt d'embauche de la directrice générale.

REPORTER :

L'item 5.8

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-333

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2018.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 septembre 2018 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2018 tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE.

Rs.2018-10-334

LETTRE DU CLUB 3 & 4 ROUES DU COMTÉ DE JOHNSON INC.

Attendu que monsieur Sylvain Choquette, président du Club 3 & 4 roues du comté Johnson inc., soumet une demande d'autorisation de traverses municipales et de circulation longitudinale sur certaines rues, routes et rangs, pour la saison 2018-2019, selon les plans déposés à la Ville;

Attendu que monsieur Choquette a confirmé par écrit, le 18 septembre 2018 que les traverses demeurent aux mêmes endroits que l'an passé;

Attendu que monsieur Choquette soumet également une demande à la Ville pour recevoir l'appui de cette dernière pour l'entretien de la signalisation afin qu'elle demeure adéquate pour la sécurité des quadistes;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise le Club 3 & 4 roues du comté Johnson inc. à circuler sur certaines rues, routes et rangs de la municipalité et accepte, sur respect des normes du ministère des Transports, les demandes de traverse, pour la saison 2018-2019, selon les plans déposés à la Ville;

Que l'installation et l'entretien de la signalisation routière nécessaires aux demandes de traverses sont à la charge du Club de 3 & 4 roues du comté de Johnson inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-335

LETTRE DE MONSIEUR RÉJEAN DESLANDES.

Attendu que monsieur Réjean Deslandes soumet une demande de droit de passage en VTT, soit de son domicile, situé au 347, 4^e Rang Est, jusqu'à la rue Cardin;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale réfère monsieur Deslandes auprès du Club de 3 & 4 roues et leur demande s'ils entendent en faire la demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-336

LETTRÉ DE SOLLICITATION DE CENTRAIDE RICHELIEU-YAMASKA.

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 1 000 \$ ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970, à Centraide Richelieu-Yamaska, comme contribution à leur campagne annuelle;

De remettre le chèque à émettre au responsable de la campagne de financement en milieu de travail pour être joint aux argents recueillis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Aucune dépense prévue.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA GESTION D'EAU POTABLE.

Dépôt du rapport annuel « de la gestion d'eau potable » pour l'année 2017.

Le conseil prend acte.

Rs.2018-10-337

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE RÉCRÉOLOGUE À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS POUR LE SERVICE DE BOISSONS ALCOOLISÉES À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX DU QUÉBEC.

Attendu qu'une soirée aura lieu le 07 décembre 2018 dans le cadre des festivités de Noël pour les employés de la Ville au Carrefour des Générations;

Attendu qu'un vin d'honneur aura lieu le 09 décembre 2018, à la salle no.5 du Centre sportif, dans le cadre du 50^e anniversaire du Centre sportif;

Attendu que la Ville d'Acton Vale prévoit servir des boissons alcoolisées pour ces activités;

Attendu qu'une demande de permis pour le service de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'autoriser le récréologue, Jean-Guy Rocheleau, à présenter une demande de permis pour le service de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la tenue de ces événements le 07 et 09 décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-338

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. 341-2018 ET DÉTERMINER LA DATE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION.

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et est résolu d'adopter le premier projet de règlement 334-2018 intitulé : «*Règlement no. 334-2018 modifiant le règlement de zonage no. 069-2003 de la Ville d'Acton Vale* » afin de revoir la délimitation des zones à dominance commerciale numéros 204-CV et 205-CV et de retirer, pour les bâtiments commerciaux des zones numéros 203-CV et 205-CV, l'obligation de maintenir un usage commercial au rez-de-chaussée;

Qu'une assemblée publique de consultation sur ce projet est fixée au 15 octobre 2018 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville situé au 1025 rue Boulay à Acton Vale. Lors de cette séance de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et y entendra les personnes qui désirent s'exprimer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 341-2018.

La conseillère Suzanne Ledoux donne un avis de motion, de la présentation du premier projet de règlement no. 341-2018 modifiant le règlement de zonage no. 069-2003 de la Ville d'Acton Vale, afin de revoir la délimitation des zones à dominance commerciale numéros 204-CV et 205-CV et de retirer, pour les bâtiments commerciaux des zones numéros 203-CV et 205-CV, l'obligation de maintenir un usage commercial au rez-de-chaussée.

Rs.2018-10-339

ADOPTION DU RÈGLEMENT 340-2018.

Selon l'avis de motion de la présentation du règlement no. 340-2018 qui a été donné par le conseiller Yves Arcouette lors de la séance du 17 septembre 2018, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rgt. 340-2018 « Règlement numéro 340-2018 concernant le service incendie de la Ville d'Acton Vale ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-340

ATTESTATION DE NON-OBJECTION À LA DEMANDE D'AUTORISATION AU MDDELCC.

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Suzanne Ledoux et est résolu que la Ville d'Acton Vale ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation, en vertu de l'article 32 de la LEQ, demandée par la firme Asisto Inc., au ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques, pour la modification du système

de traitement d'eau potable d'un système de désinfection ultraviolet pour le Club de golf Acton Vale, projet no. 0400805. Cependant, si le projet nécessite l'agrandissement ou la construction d'un bâtiment, le projet devra être conforme aux règlements municipaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... L'Item 5.8 est reporté à une séance ultérieure.

Rs.2018-10-341

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR).

Attendu que la Ville d'Acton Vale entend refaire l'aménagement d'une portion du tronçon de la Route Verte, situé sur la rue Boulay, afin de le rendre conforme aux normes du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET);

Attendu que la Ville d'Acton Vale entend déposer une demande d'aide financière au fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR);

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA, à soumettre et à déposer une demande d'aide financière au fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) à la MRC d'Acton et à signer, pour et au nom de la Ville, tout document pouvant être nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-342

RÉSOLUTION CONCERNANT LE BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS, POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019.

Attendu que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2019 et nous l'a transmis pour adoption;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que le conseil adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2019, tel que soumis; copie dudit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-343

INVITATION À OTTAWA AFIN DE CONNAITRE LES PROGRAMMES FÉDÉRAUX POUR LES MUNICIPALITÉS.

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser la directrice générale et le maire ou en son absence, un(e) conseiller(ère) à se rendre, les 18 et 19 octobre prochain, à Ottawa suite à une invitation de la députée de Saint-Hyacinthe;

D'autoriser une dépense d'un montant 100 \$ pour les frais de transports en autocar, de payer, à même le poste budgétaire 02-110-00-310, toutes les dépenses inhérentes pour ce déplacement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

.....Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

Rs.2018-10-344

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

Liste des paiements préautorisés :	
• Liste des chèques émis et des paiements directs du 30-08-2018 au 25-09-2018	220 668.26 \$
• Paiements par AccèsD du 30-08-2018 au 30-09-2018	144 064.44\$
• Salaires et REER pour le mois de septembre 2018	169 857.89 \$
Liste des comptes à payer :	

• Pour le mois de septembre 2018	293 798.97 \$
Grand Total	828 389.56 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-345

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS AUX SERVICES CULTURELS ET SPORTIFS.

Attendu le besoin d'employés pour la saison hivernale 2018-2019 aux Services culturels et sportifs;

Attendu la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et du directeur du service concerné;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon il est résolu :

D'autoriser l'embauche des personnes suivantes, selon la description prévue à l'article 2.02 de la convention collective :

Nom	Taux horaire Prép. Centre sportif	Nb d'heure	Durée
Alexis St-Onge	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour la saison hivernale 2018-2019
Caël Ducharme	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour la saison hivernale 2018-2019
Adam Robidoux	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour la saison hivernale 2018-2019
Megan Cloutier	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour la saison hivernale 2018-2019

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-346

RÉSOLUTION POUR MODIFIER LE DÉPÔT D'EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu de modifier le dépôt d'embauche de la directrice générale qui a été déposé à la séance du conseil du 4 septembre 2018, pour y lire :

Nom	Nb d'heure	Durée	Tâches principales
Adam Robidoux	Selon les besoins du département	Saison 2018-2019	Opérer la resurfaeuse au Centre sportif.
Alexis St-Onge	Selon les besoins du département	Saison 2018-2019	Opérer la resurfaeuse au Centre sportif.
<u>MEGAN CLOUTIER</u>	Selon les besoins du département	Saison 2018-2019	Opérer la resurfaeuse au Centre sportif

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-347

PROCLAMATION DE LA SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES 2018.

Attendu que les bibliothèques publiques du Québec s'unissent afin de promouvoir et de faire connaître les services qu'elles offrent;

Attendu l'importance et la diversité des missions de la bibliothèque publique auprès de la population : INFORMATION, ALPHABÉTISATION, ÉDUCATION ET CULTURE;

Attendu que la bibliothèque publique est le lieu privilégié pour accéder à l'information et à la connaissance;

Attendu que la bibliothèque publique est un équipement culturel essentiel dans une municipalité et qu'elle est l'instrument de base du développement culturel des citoyens;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon il est résolu :

De proclamer la semaine du 20 au 27 octobre 2018, "Semaine des bibliothèques publiques" dans notre municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.
VARIA

Rs.2018-10-348

VOTE DE FÉLICITATIONS.

Le conseiller Raymond Bisailon propose et il est unanimement résolu :

De féliciter monsieur Raoul Gauvin pour sa nomination « Chevalier de l'année » lors du 50^{ième} Gala Mérite qui a eu lieu le 29 septembre dernier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 05.

M. Pierre Bond	<ul style="list-style-type: none">• Remercie les conseillers, de la part des Chevaliers de Colomb, pour l'organisation de la réception civique, qui a eu lieu le 29 septembre dernier.
----------------	--

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et six minutes [20;06].

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date